



Séance du 11.04.2022

Objet : tarif de location de la benne pour déchets verts à compter du 1^{er} mai 2022

Depuis de nombreuses années, une benne communale pour le dépôt des déchets verts peut être mise à disposition des particuliers une fois par an, en fonction de sa disponibilité. Considérant le temps de travail engendré par le dépôt au domicile des particuliers, le retrait et le vidage de la benne, Monsieur le premier adjoint, après avoir recueilli l'avis de la commission finances, propose au conseil municipal de rendre payante la mise à disposition de la benne communale pour le dépôt de déchets verts.

Monsieur le premier adjoint propose que la benne soit louée 30.00 € par enlèvement (week-end ou journée en semaine).

La location de la benne, se fera en fonction de sa disponibilité. Ce tarif s'appliquera à compter du 1^{er} Mai 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré (pour : 21, contre : 1, abstention : 0), approuve cette proposition de tarification à compter du 1^{er} Mai 2022.

Fait et délibéré, les mois, jours et an que dessus
Po / le Maire empêché
Le premier adjoint
Alain CHAUFFIER



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le :
En publication du : **14 AVR. 2022**
Le Maire, Olivier POIRAUD

